

La 27e Région : “L’approche de genre est à valoriser dans la construction des politiques publiques”

Sylvine Bois-Choussy et Brune Girardon

Mission égalité femmes-hommes, budgets sensibles au genre, travaux prospectifs sur la ville non sexiste, groupes de travail “Genre et ville”... Les collectivités s’intéressent aux sujets du genre et de l’inclusion, poussés par des revendications portées au sein de la société civile. Articuler mouvements militants et action des administrations publiques, garantes d’universalité, est cependant complexe. L’expertise féministe, jugée trop radicale ou trop militante, est parfois perçue de manière suspicieuse ou mise à distance... au risque de conduire à une euphémisation des formes de domination et d’exclusion systémique de groupes spécifiques, voire à des formes de *feminism-washing* – c’est-à-dire se présentant comme soucieuses des enjeux d’égalité sans que cela ne soit suivi d’effet.

Au sein des collectivités, ce sont par ailleurs souvent les élus et les agents les plus militants qui font exister ces sujets, quelquefois en les portant à bout de bras. Ils témoignent d’un décalage fréquent entre les élus et les administrations, qui ne peuvent engager des actions de fond sans portage politique de ces questions, sans moyens et temps dédié pour réellement les adresser dans les projets, etc.

Comment dépasser le cadre de l’engagement de quelques-uns pour intégrer le prisme féministe comme moyen de transformer et d’améliorer l’action publique de manière plus structurelle ? Au-delà, on se heurte également, au moins dans les fonctions d’encadrement, à l’homogénéité des profils au sein de la fonction publique.

La fonction publique reflète souvent mal, en tout cas dans les fonctions d’encadrement, les diversités ethnique, culturelle ou encore linguistique.

À l’image de notre groupe, elle reflète souvent mal, en tout cas dans les fonctions d’encadrement, les diversités ethnique, culturelle ou encore linguistique et jette le doute sur leur capacité à ne pas reproduire les mécanismes de domination existants. Certaines organisations, comme le Solution Lab à Vancouver, cherchent à adresser le sujet en recrutant des personnes “issues des peuples premiers” et en posant leur origine comme ressource pour la structure ; il est cependant difficile de

faire porter la diversité par une personne dont la légitimité n'est pas exclusivement liée à la représentation d'un groupe minorisé auquel il appartient... Dans ce sens, les espaces de compagnonnage, de partage de pratiques, de renforcement collectif entre les personnes qui portent, au sein et en dehors des collectivités, les sujets de féminisme et d'intersectionnalité seraient bien utiles : leur statut, leur rôle, leurs thématiques, leur rattachement sont fort divers, mais ils partagent souvent un engagement, des défis et un sentiment d'isolement.

Faire langue commune

Indice de ce passage difficile entre monde militant et approche institutionnelle, le vocabulaire est ici particulièrement clivant : l'écriture inclusive (!), des expressions comme "personne racisée", "système patriarcal", "intersectionnalité", "féminisme" sont difficilement diffusables, comprises ou utilisées, par crainte de susciter rejet ou entre-soi, mais aussi au risque de se priver de cadres d'analyse fertiles ou de la capacité à nommer des phénomènes pourtant existants. Résistance inégale cependant : il reste plus difficile d'adresser le racisme ou les discriminations touchant les personnes non binaires que celles touchant les femmes ou les personnes handicapées par exemple.

Pour les professionnels engagés sur ces sujets, adapter les mots choisis au public auquel ils sont destinés, pour éviter des clivages tuant dans l'œuf les discussions, relève parfois du numéro d'équilibriste. *"On a besoin d'amener les concepts sans les mots dans un premier temps pour ne pas générer un clivage immédiat."* Ces décalages culturels avec certains élus, ou entre des générations plus acculturées à ces questions et d'autres pour lesquelles ces sujets sont éloignés ou formulés autrement, posent la question de la formation, et plus largement des espaces de réflexivité sur le sujet.

Pour répondre à de tels enjeux, la métropole de Nantes a par exemple parié sur la diffusion auprès de ses équipes de l'histoire du féminisme... nantais ! Rappeler à chacun l'antériorité du sujet, donner de la visibilité à cette histoire (non écrite) et montrer étape par étape le chemin parcouru par Nantes vers la ville non sexiste a été un moyen de populariser l'histoire locale du féminisme et de poser les bases pour institutionnaliser ces sujets de façon plus contextualisée. Dessiner des espaces et des formes pour mettre en discussion l'intérêt d'adopter des lunettes féministes ou intersectionnelles, les postures et stéréotypes de chacun, la diversité des visions et enjeux derrière le sujet, etc., est donc une nécessité pour une montée en maturité plus collective : *"à force de se centrer sur du pratico-pratique, on ne sait même plus de quoi on parle, il y a un risque de déperdition du sujet initial"*.

Intégrer l'approche de genre dans les projets

S'intéresser à la manière dont une approche de genre peut être intégrée aux projets permet de passer d'une approche généraliste à une approche centrée sur les usages et transversale. Cela permet également de mesurer l'intérêt de cette entrée pour élargir à une diversité de formes de

discrimination. Quelques exemples partagés dans la discussion : le travail sur des cours d'école plus égalitaires, inclusives, permet ainsi de regarder d'autres types de discriminations, entre petits et grands par exemple. L'exemple des piscines publiques est également parlant : le prisme du genre a permis, en partant des besoins des femmes, de repérer combien, des rangs de nage aux pataugeoires, ces espaces étaient pensés et hiérarchisés en fonction des performances des usagers, en favorisant la pratique sportive sur les autres. Une approche plus fonctionnelle, partant du constat des usages divers et variés du lieu, invite à repenser et favoriser son accessibilité pour tous en rendant le service public plus démocratique. Un travail sur le genre dans l'espace public avec des lycées a permis d'ouvrir la parole sur les masculinités dans les quartiers, mal prises en compte, notamment celle des jeunes hommes racisés, qui se sentent régulièrement mis en cause dans leur rapport aux femmes, mais eux-mêmes discriminés dans d'autres situations comme le rapport à la police.

Ces exemples montrent la valeur de l'approche de genre dans les projets pour ouvrir une réflexion plus globale, mais aussi toucher des communautés professionnelles différentes. Il y aurait cependant des limites à la continger à la seule "entrée projets", qui ne permet pas la réflexivité de la collectivité sur ses propres pratiques et dans la diversité de ses politiques publiques.

Affûter ses outils

Pour ne pas en rester à une succession d'actions éparses et approcher les sujets de discriminations et d'exclusion des minorités de manière plus structurelle, les acteurs publics auraient notamment besoin de mener une réflexion sur leurs pratiques internes ainsi qu'une évaluation des politiques publiques à l'aide des lunettes d'un féminisme intersectionnel par exemple. Cette vision systémique est aujourd'hui loin d'être une réalité dans les administrations et collectivités, empêchée entre autres par l'organisation en silos des services et des délégations au sein des institutions (entre la lutte pour l'égalité femmes-hommes et les autres sujets), dont les agendas peinent à s'articuler.

Parmi les dispositifs et outils qui peuvent appuyer une vision transversale, le budget sensible au genre, adopté par des collectivités de plus en plus nombreuses, est décrit comme un "instrument du féminisme municipal" ; il invite à développer une analyse systémique de l'action publique au prisme du genre puisque l'impact de chaque disposition sur l'égalité femmes-hommes est mesuré et rendu visible.

L'examen de l'impact différencié de certaines lignes budgétaires sur les femmes et les hommes a

permis par exemple de modifier le dispositif d'aide à la licence sportive en vigueur.

La métropole de Strasbourg est par exemple impliquée dans un projet européen d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire (incluant d'ailleurs des temps de formation des équipes sur le sujet). L'examen de l'impact différencié de certaines lignes budgétaires sur les femmes et les hommes a permis par exemple de modifier le dispositif d'aide à la licence sportive en vigueur afin qu'il puisse bénéficier autant aux filles qu'aux garçons (ces derniers représentaient jusqu'alors 88 % des bénéficiaires).

Dans le domaine de la participation citoyenne, la ville a également proposé un dispositif de garde d'enfants lors des assemblées de quartier et instauré une égalité de temps de parole entre les hommes et les femmes, qui ont contribué à une augmentation de la participation et de l'implication des femmes. Il serait utile de travailler collectivement à mettre en perspective de tels outils : quelles visions les sous-tendent ? À quelles conditions sont-ils réellement transformateurs ? Dans quelles trajectoires les collectivités qui les adoptent s'inscrivent-elles ? Etc.